

Annexe 1 - Rapport de gestion du Président pour l'Assemblée Générale 2011

Rapport de gestion du Président du Parti Pirate (prévu aux statuts §10.2)
couvrant la période du 17/10/2010 (AGE de Vigneux) - 16/10/2011 (AGO-AGE de Paris)

[Ce document est une annexe des documents de l'AG 2011](#)

Table des matières

- Transfert des décisions du Bureau National au Conseil Administratif et Politique
- Présence médiatique
- Rencontres
- Échanges avec les autres Partis Pirates
- Interventions officielles

Transfert des décisions du Bureau National au Conseil Administratif et Politique

Pour l'ensemble de l'année, le Bureau National et le Conseil Administratif et Politique ont choisi de faire prendre par ce dernier toutes les décisions attribuées au Bureau National. En conséquence, le Bureau National, et a fortiori le Président, ont associé le Conseil Administratif et Politique à l'ensemble de leurs actions. Plusieurs de celles-ci sont présentées dans le [rapport moral](#).

Présence médiatique

Au cours de l'année 2010-2011, le rôle de porte-parole a été porté par le Président. En effet, Paul Da Silva était porte-parole du Parti Pirate avant l'élection du 17 septembre et est demeuré en place après l'Assemblée Générale d'octobre 2010. Maxime Rouquet a occasionnellement représenté le Parti Pirate, puis après la démission de Paul Da Silva a joué le rôle de porte-parole de fait.

Une grande partie de l'action du Président a donc consisté en des contacts avec la presse, spécialisée ou grand public (voir la rubrique abordant la présence médiatique du [rapport moral](#)).

Rencontres

Le Président a été amené, tout au long de l'année, à rencontrer les représentants d'autres mouvements politiques, d'institutions ou d'administrations concernées par nos idées (voir la rubrique abordant la présence sur le terrain du [rapport moral](#)).

Échanges avec les autres Partis Pirates

Le Président a assumé une grande partie des échanges avec le PPI et plusieurs autres Partis Pirates au cours de l'année.

Interventions officielles

Le Président a été amené à représenter personnellement le Parti Pirate pour certaines actions, à commencer par la correspondance officielle. (On citera comme exemple les [contacts avec le Ministère des affaires étrangères](#) lors du soulèvement populaire en Tunisie, ou encore la lettre [à l'ambassadeur d'Allemagne](#) dans le cadre de l'affaire dite du [Servergate](#), ou celle adressée à l'ambassadeur [d'Espagne](#) suite à des violences policières à l'encontre des *Indignados*.)

Annexe 2 - Rapport moral du Parti Pirate - 16/10/2011

Rapport moral du Parti Pirate

couvrant la période du 17/10/2010 (AGE de Vigneux) - 16/10/2011 (AGO-AGE de Paris)

[Ce document est une annexe des documents de l'AG 2011](#)

Table des matières

- **Nos activités publiques**
- **Le Fonctionnement du parti**
- **Projets non-aboutis**
- **Rappel et évaluation des orientations fixées par la précédente assemblée générale**

Conformément à nos usages, et dans le respect de la vie privée des personnes concernées, les personnes sont mentionnées par leur pseudonyme. Les personnes qui le souhaitent ont communiqué leur identité sur la page contact [<http://partipirate.org/contact/>](http://partipirate.org/contact/) ou sur la page des responsables [.<http://forum.partipirate.org/wiki/responsables>](http://forum.partipirate.org/wiki/responsables).

Nos activités publiques

- **Présence médiatique**

Vous êtes nombreux à espérer que les idées défendues par le Parti Pirate prennent de l'importance dans le paysage politique français. Nos idées plaisent à tous ceux qui prennent la peine de les découvrir, mais pour cela il faut les diffuser à travers les média *mainstream*.

Des efforts ont été déployés pour aller rencontrer les journalistes, en particulier par Paul da Silva (jusqu'à sa démission) et Maxime Rouquet. Grâce à cette présence, les médias se sont fait l'écho de nos combats, notamment contre des lois comme HADOPI ou LOPPSI. (Exemples : [1 : Le Monde], [2 : Le Monde encore], [3 : Le Figaro], [4 : Le Nouvel Observateur], [5 : La Dépêche]).

- **Présence sur le terrain**

En plus de cette présence médiatique, nous avons aussi rencontré des représentants d'organismes que nous remettons en question, notamment Pascal Nègre de Universal [6] et Éric Walter de la HADOPI [7].

Nous avons participé à des manifestations à l'occasion des luttes contre la loi LOPPSI à Paris [8], Toulouse [9] ou encore Lyon [10] ("de la bonne com", pour reprendre les termes de la coordinatrice de la section locale PPRA). Le Parti Pirate était aussi présent à des manifestation de soutien au peuple tunisien [11].

- **Communication sur le blog**

Nous avons constitué une équipe de rédacteurs [12] qui a en charge l'écriture d'articles sur le blog [13]. C'est un travail régulier et important qui nous permet de maintenir vivante notre vitrine publique et de montrer que nous veillons sur les sujets d'actualité. Cette équipe recrute, il est important de la renforcer et vous êtes invités à venir aider, même pour faire des petites choses (choisir des illustrations, relire...)

- **Actions corrélées avec les autres partis pirates**

Plusieurs événements d'ampleur internationale sont survenus. Les Partis pirates de tous les pays sont en contact entre eux [14], nous y compris. Nous avons coordonné plusieurs actions, surtout de communication via des communiqués de presse communs traduits chacun dans sa langue, notamment autour de Wikileaks ([15], [16]), et des soulèvements populaires en Tunisie ([17], [18]) et en Espagne ([19]).

- **Saisine et pétition LOPPSI (du CC0 pour le CC)**

La promulgation de la loi LOPPSI a mobilisé beaucoup de notre énergie. Dans une discrétion stratégique, le Conseil Administratif et Politique a fait élaborer une saisine du Conseil constitutionnel par une juriste, Tris Acatrinei. [20]. Cette saisine était doublée d'une pétition et d'une plate-forme destinée à permettre à chaque internaute de s'informer du vote de son député sur cette loi et de le contacter pour le féliciter ou le lui reprocher [21], [22].

La saisine avait été rédigée sous la licence CC0 [23], afin de permettre à d'éventuels parlementaires d'utiliser le texte entièrement ou partiellement afin de l'intégrer à une saisine, existante ou non, et le porter au Conseil Constitutionnel, sans obligation de mentionner l'auteur initial.

Au final, le bruit que tous les opposants à cette loi ont fait a motivé le Parti socialiste qui a déposé une saisine permettant au Conseil Constitutionnel de censurer 13 articles, mais n'y a pas intégré la plupart des points qui nous préoccupaient le plus [24] [25].

- **Pétition PUR**

La campagne de communication HADOPI en a choqué plus d'un ([26],[27]). Comme d'autres activistes au même moment, nous avons lancé une contre-campagne et une pétition pour le retrait de cette campagne. [28] [29]. Au moment d'écrire ces lignes (09/09/11), nous avons 3970 signataires.

- **Programme politique**

Le programme politique du Parti Pirate reposait sur des bases bien définies depuis les premiers jours de sa fondation. [30]. Des programmes avaient été préparés pour pouvoir communiquer sur des élections (régionales [31], législative partielle [32]) mais ces programmes n'avaient pas eu de manière complète la réflexion ni la légitimité des adhérents. Cette année, en utilisant les outils à notre disposition (forum [33], wiki [34]), nous avons ouvert des débats, recueillis les avis des adhérents, et rédigé un programme dont les points sont aujourd'hui soumis à la validation par les adhérents.

- **Présence sur twitter**

Grâce à une équipe dévouée (Zest, Mpopins), nous avons une forte présence sur twitter [35]. Les éléments de l'actualité et toutes sortes d'autres twitts y sont diffusés. C'est aussi par ce canal que nous sommes parfois contactés.

- **Présence sur Facebook**

Le Parti Pirate avait depuis longtemps une page Facebook, mais cette dernière n'était plus animée, à la fois car on avait du mal à en retrouver les accès, et à la fois par manque de personnes volontaires pour s'en occuper. Tornade, Sims et Amok ont fini par prendre le

compte en main et notre "réveil" a été fortement remarqué et félicité sur ce réseau social. Malheureusement, notre compte – qui comptait à ce moment là plus de cinq mille fans – a été fermé par Facebook sans explications ([36]).

- **Présence sur G+**

[37]

La PP s'est fait sa place sur G+. Chaque jour nous avons de nouveaux inscrits.

- **Présence sur Diaspora**

Le projet Diaspora avait attiré notre attention depuis longtemps. Les réseaux sociaux sont de plus en plus intrusifs et abusifs dans leur comportement, l'émergence d'un réseau social où chacun garde un contrôle total de son compte est devenu une nécessité évidente.

Le Parti Pirate a ouvert un compte sur Diaspora [38] dès que c'est devenu possible, et ce compte est animé depuis août 2011 par Tornade.

De la même façon que sur G+, si la communauté Diaspora est moins importante que sur Facebook, les membres y sont très enthousiastes de nous y retrouver.

- **Diffusion de la DDI**

Nous laissons la parole au maître d'œuvre du projet (Sims) :

« Le projet a connu quelques nouvelles traductions durant l'année passée. Malgré quelques "sursauts médiatiques", le projet peine à emballer les foules mais continue à intéresser des gens. Je rencontre encore beaucoup d'enthousiasme quand j'en parle avec des membres de PP étrangers. Apparemment, seul de PP belge ne semble pas intéressé. L'orientation est d'obtenir toujours plus de traductions de manière à appuyer le sérieux du projet.

L'objectif est que cela se concrétise en invitant les gens à se mettre derrière ce texte de manière à lui donner un poids et une visibilité.

J'ai répondu à une interview pour OWNI qui récapitulait les textes qui ont influencé Internet. [39] (en 2010)»

- **Cantonales**

Les élections cantonales (20-27/03/2011) auraient été une opportunité d'être présents électoralement. Le CAP a monté une équipe élection pour aider autant que possible les personnes qui voulaient être candidats, détaillant pour eux les démarches à entreprendre et offrant de l'aide pour la campagne. Les difficultés rencontrées étaient le coût, le mode financement (qui est très contrôlé), la parité, mais surtout le manque de candidats volontaires. Au final, lorsque le délai fut écoulé en février 2011, aucun dossier de candidature pirate n'avait été déposé ([40]).

- **Préparations législatives 2012**

Les élections législatives sont une échéance importante. Même si nous n'avons aucun élu, la part de voix que les candidats du Parti Pirate auront déterminera la somme d'argent public que nous pourrons recevoir, ce qui nous permettra de vraiment prendre de l'ampleur en tant que parti politique.

Nous aurons moins de difficultés pour les législatives que nous n'en avons eu pour les cantonales, car la parité n'est pas obligatoire, et que nous sommes maintenant un parti politique agréé et pouvons donc financer des dépenses électorales (même si n'ayant que très peu de fonds, cet agrément nous serait surtout utile dans l'immédiat pour lancer des opérations comme des campagnes de dons).

Une équipe "élections" s'est constituée (au moment d'écrire ces lignes le 01/08/11, il s'agit de Biais, Harpalos et Marou). Une page centralisant tout ce qu'il faut savoir pour être candidat [41] a été mise en place ainsi qu'une hotline 24h/24 (non, joke, on n'a pas de hotline). Mais la page est là et sera mise à jour au fur et à mesure. Nous aurons en outre un vrai programme politique (Cf ci-dessus).

Une candidature n'est pas un acte isolé, c'est le travail d'une équipe. Pour aider nos sympathisants à se motiver et à se constituer en équipes, nous avons organisé une date de pique-nique (04/09/2011) à l'occasion de laquelle les pirates de chaque région ont pu se retrouver [42].

Le Fonctionnement du parti

• Historique des mandats

(rappel : CAP = Conseil Administratif et Politique, CN = Conseil National), CODEC = Commission de contrôle, AGE = Assemblée Générale Extraordinaire).

Lors de l'AGE du 17/10/2010, sont élus au CAP QQ, Harpalos, Marou, Ombre, Paul, Sims, Tornade. Le bureau sera constitué de Paul (président), Ombre (trésorier) et Harpalos (secrétaire).

Le CN, est complété par l'AGE et devient alors constitué de Berserk, Jancry, Magnetik, peer@, Damien Clauzel et Gaetan.

Le poste de porte-parole est alors toujours occupé par Paul da Silva (à titre temporaire car sa nomination n'avait pas été validée par le Conseil National). Le poste d'administrateur, précédemment occupé par Marou, devient alors vacant (puisque Marou rejoint le CAP).

Gaetan démissionne de son poste à la Commission de contrôle (CODEC) et du CN peu après pour raisons professionnelles.

En novembre 2011, le CN demande l'éviction de Damien Clauzel du CN pour motif de vacance de poste. L'approbation du CAP est sollicitée pour valider l'éviction, mais Damien Clauzel démissionne, rendant un arbitrage du CAP inutile [43].

En même temps, la CODEC cesse ses activités car elle n'est plus le nombre requis par les statuts (deux membres au lieu de trois) [44].

En mai, Paul da Silva démissionne de son poste de président, de porte-parole et de conseiller du CAP [45]. Il est remplacé au poste de président par Marou (Maxime Rouquet), et son siège au CAP est pris par le suivant sur la liste : Ko.

• Historique et répartition des adhésions

Nous avons une centaine d'adhérents le 17/10/2010.

Nous avons encaissé quelques adhésions entre cette date et la fin de 2010. Les adhésions étant valables pour l'année civile, ça ne représentait que quelques mois pour les personnes concernées.

Nous avons 109 adhérents fin 2010. Entre fin 2010 et mars 2011, 67 n'ont pas renouvelé, 42 ont renouvelé.

Début 2011, nous étions donc 42 adhérents. Puis 86 adhérents en mars et 121 en septembre 2011 (le nombre exact au jour d'aujourd'hui est inscrit sur la page d'accueil)...

Des statistiques établies en août indiquent que le département le plus représenté est Paris (12%), Viennent ensuite les départements 92, 69 et 33 (respectivement 7%, 6%, 5%). 36

autres départements se partagent 60%. La moyenne se situe à 2.65 Pirates par département. Les 10% restant étant des Pirates n'ayant pas communiqué leur adresse ou résidant à l'étranger.

Nous pensons que nous avons un potentiel beaucoup plus important que cela en nombres d'adhérents. Le principal frein aux adhésions réside dans le fait que les adhésions doivent être remplies sur un bulletin sur papier à envoyer par la poste accompagné d'un chèque (voir plus loin le paragraphe sur les adhésions en ligne).

- **Régularisation du registre spécial de l'article 5**

La loi impose à chaque association loi 1901 de tenir un registre spécial [46], un cahier sur lequel certains événements importants de l'association sont notés. Lorsque le nouveau CAP a pris ses fonctions, ce registre était introuvable et le CAP a dû régulariser la situation.

- **Régularisation du dossier en préfecture.**

Lorsque le nouveau CAP a pris ses fonctions, les changements récents antérieurs survenus au Parti Pirate (changement de siège social, de statuts, de dirigeants) n'avaient pas été déclarés à la préfecture, et le CAP a dû régulariser la situation.

- **Changement de banque**

Le Parti pirate disposait d'un compte bancaire chez La Banque Postale, mais ce compte n'était pas en état de fonctionnement. Nous n'avions pas d'accès internet, pas de moyen de paiement, nous ne recevions pas de relevé ; seul l'ancien président avait la signature et il n'avait pas été possible de la transmettre à un trésorier ou à quiconque.

Une des premières résolutions de la nouvelle équipe a été d'ouvrir un compte dans une autre banque (Crédit Mutuel). Le compte bancaire de la Poste a finalement été remis sous contrôle puis fermé après que l'argent ait été transféré vers notre nouvelle banque.

Toutes les dépenses de 2010 et auparavant avaient été avancées par des adhérents ou des sympathisants. Il avait été convenu, sauf pour ceux qui souhaiteraient être remboursés en avance, qu'ils seraient remboursés avec l'argent en dépôt sur ce compte de La Poste dès que ce dernier serait récupéré. Au moment où nous écrivons ces lignes (8 sept 2011), le trésorier entreprend de démarrer ces remboursements.

- **Changement de serveurs**

En 2010, les serveurs qui hébergent les principaux services du parti pirate (blog, web, forum, wiki, blogs et web des adhérents...) étaient au nom de personnes privées qui avançaient ou offraient l'hébergement. Pour des raisons évidentes, le PP devait se doter de ses propres serveurs. Nous avons dû déménager les services et noms de domaine vers un autre serveur loué par le parti. Les attaques extrajudiciaires, comme celles qui ont atteint wikileaks [47] ou le Parti Pirate allemand [48], nous ont décidés à réorganiser notre structure et à installer des serveurs sécurisés (chiffrement de partitions, réplication, achats de certificats pour permettre des connexions sécurisées...).

Au moment où nous écrivons ces lignes (09/09/2011), nous avons toujours quelques services qui tournent sur une machine louée un de nos adhérents, mais sa migration vers un serveur du Parti Pirate est prévue (résolution du CAP n°2011-09-07/2.5).

- **Serveur de mail et mailing lists**

En octobre 2010, nos services de listes de diffusion (*mailing lists*) et de messagerie (les adresses en @partipirate.org) étaient fournis par un opérateur de messagerie tiers, une solution qui n'était pas satisfaisante du point de vue de la confidentialité de nos communications. Cet opérateur, de surcroît, bridait nos diffusions (avec un nombre limite

de destinataires par envoi dans nos listes).

L'équipe technique a installé sur nos serveurs le logiciel mailman qui nous a permis de gérer nous-mêmes nos listes de diffusion (adhérents, annonces générales), de créer des listes de discussion ([49] pour les discussions, listes régionales) qui étaient réclamées depuis longtemps par la communauté. Retrouvez toutes ces listes ici [50].

Un serveur de messagerie a aussi été installé sur nos serveurs pour la gestion des adresses en @partipirate.org. Au moment où nous écrivons ces lignes (09/09/2011), ce système est toujours en cours d'installation, et la migration n'a pas encore été faite.

Nous avons aussi en projet de permettre aux simples adhérents de se créer une boîte aux lettres chiffrée et une adresse e-mail sur nos serveurs. Ce service serait à destination de tous ceux qui n'ont pas confiance dans les prestataires de messagerie du marché.

- **Association de Financement du Parti Pirate**

Le financement de la vie politique en France est très contrôlé. La législation afférente vise à renforcer l'égalité des candidats et la moralisation de la vie politique (*sic* et sans commentaires).

La principale contrainte est que les dons et les cotisations doivent être encaissées par une association loi 1901 distincte (appelée association de financement), tandis que les autres activités du Parti doivent être effectuées directement (y compris les transactions commerciales).

Il nous a fallu un certain temps pour maîtriser les détails de cette règle, après quoi nous avons dû trouver trois volontaires de confiance, qui ne fassent pas partie du bureau du Parti Pirate, pour créer cette association.

L'Association de Financement du Parti Pirate (AFPP) a finalement été fondée le 23/03/2011 et déclarée en préfecture [51]. Ses dirigeants étaient alors Tornade (présidente), Marou (trésorier), QQ (secrétaire) [52].

- **Demande d'agrément CNCCFP**

Suite à la démission de Paul, Marou a été élu par le CAP président du Parti Pirate et a dû démissionner de son poste à l'AFPP (postes incompatibles). L'AFPP a réorganisé son équipe dirigeante et qui est aujourd'hui constituée de Tornade (présidente), QQ (trésorier), Gordontesos (secrétaire).

Une fois cette réorganisation terminée, le PP a pu déposer un dossier d'agrément auprès de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP). Cette demande a abouti le 18/07/2011. Depuis cette date, le Parti Pirate est un vrai parti politique.

- **Boutique**

La communauté, aussi bien dans le forum qu'en IRL, réclame depuis longtemps une boutique. Ce projet est resté longtemps bloqué en raison des incertitudes liées au financement des partis [53]. Il s'est trouvé plusieurs personnes motivées pour lancer cette boutique (notamment Tornade, CK, et Gordontesos) une fois ces incertitudes levées.

L'équipe boutique n'a pas souhaité faire affaire avec un prestataire de boutique qui aurait absorbé nos marges. Ils sont partis de zéro. Ils se sont structurés, ont fait créer des visuels par des graphistes (Bishok) pour les articles, démarché des fabricants, obtenu et comparé les devis, passé les commandes, organisé les stocks et les ont dispatchés vers les personnes susceptibles d'en vendre lors d'évènements IRL (festivals, RMLL...)

- **Vente en ligne**

En parallèle, l'équipe technique (Gordontesos) a installé un logiciel de VPC sur nos serveurs afin d'assurer la vente en ligne. Un graphiste a dessiné la charte graphique de la boutique.

Au moment où nous écrivons ces lignes (09/09/2011), l'intégration des différents éléments nécessaires au démarrage de la vente en ligne n'est pas encore réalisée.

Notre trésorier, Ombre, nous signale que l'interface bancaire en particulier (pour les règlements par carte) est en cours de finalisation.

- **Amendements du Règlement intérieur**

Le Parti Pirate est doté d'un règlement intérieur. Depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/10/2011, le CAP est habilité à le modifier (sous réserve de non rejet par le CN).

Des amendements ont été apportés dans le but de rendre ce règlement intérieur plus conforme à nos usages et d'y faire inscrire les règles de fonctionnement intérieur qui manquaient.

- **Amendements des statuts**

Les statuts que nous avons aujourd'hui sont hérités de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Montesson en juin 2010, eux-mêmes reprenant des statuts antérieurs. Il est apparu qu'ils étaient perfectibles.

Une série d'amendements avaient été passée à Vigneux en octobre 2010. Durant l'année 2011, des consultations ont été ouvertes sur le forum pour recueillir les avis des adhérents. Malgré le peu d'intérêt que ces débats ont suscité dans la communauté, une seconde série d'amendements que le CAP estime souhaitable, ou que des adhérents ont demandé, est proposé au vote aujourd'hui.

- **Sections locales**

En octobre 2010, le Parti pirate était doté d'une section locale en Rhône-Alpes (PPRA) qui existait depuis 2008, officialisée depuis 2010 (naissance [54], liste d'apparitions dans la presse [55]). Les nouveaux statuts depuis juin 2010 requièrent que chaque section locale se dote d'un coordinateur. La section locale PPRA se met à jour le 4 juillet 2011 en désignant Biais comme coordinatrice.

L'existence de sections locales est importante pour le PP. Elle permet aux gens de se connaître IRL, de se motiver pour s'investir dans les travaux à faire, et surtout de constituer des équipes pouvant travailler ensemble sur le terrain, ce qui semble indispensable pour présenter des candidats à des élections externes.

La gestion et la coordination des sections locales relève du Conseil National. Cependant, le CAP et l'équipe technique (Gordontesos, QQ) ont créé une série de listes de discussions (ML) régionales [56] afin que les Pirates puissent se retrouver entre eux localement. Afin de renforcer les contacts, une date de piquenique pirate décentralisé, toutes régions confondues, a été organisée [57], [58].

Au moment où nous écrivons ces lignes (09/09/2011), deux autres sections locales ont été constituées : Midi-Pyrénées [59] (coordinateur : AmoK) et Île-de-France [60] (coordinateur : Agarwaën).

Le PPJ

Nous laissons la parole à l'un de ses membres (Oimat en septembre 2011)

« En 2010, quelques nouveaux membres actifs sont apparus qui ont permis de lancer quelques projets. Le seul projet qui s'est fait en 2010 fut de lancer une lettre ouverte à

Bernard Perrut au sujet des jeux vidéos, même si au vu de l'inactivité pesante, on s'est sentis obligés de rénover le forum et le blog afin de se faire peau neuve (sur notre blog vous pouvez voir les tentatives de remise à jour, hein !). Ça n'a jamais abouti, mais actuellement je crois que le vent nous est favorable pour muer.

Avec cette nouvelle dynamique, on a commencé à vouloir de nouveaux projets. On a commencé simplement par faire de la pub aux projet du PP (vidéo de Zest pour le 100% kiff, festival du ciné libre (la blague !)) et quelques petits articles sur HADOPI et consœurs. On a un peu suivi Wikileaks, mais de très loin, toujours en faisant la pub du wikileaks.pp.org.

Lorsque RSSPOL 1.0 a commencé à marcher, le vent a tourné en notre faveur. Les mecs de regards-citoyens nous ont regardés, on a eu un avocat qu'est venu voir le PP (au lieu du PPJ :O) et le twitter de rsspola fonctionnant, certains ont connu le PPJ. Mais avec le plantage de RSSPOL, ça s'est effondré.

Après c'est en mai 2011 qu'arrive une autre personne, activiste impliqué, provenant des communistes jeunes. On pense direct à l'utiliser comme tremplin, et là on devient actifs (même s'il a disparu juste après avoir créé l'émulation). On décide de faire des petits statuts pour se faire une structure, et là le dynamisme se renforce. L'élan est coupé par les vacances scolaires, mais maintenant ça reprend de plus belle, avec des réunions récurrentes.

Le PPJ a pris 2 ans pour avoir les bons membres (2008-2010), puis un an et demi pour faire quelques trucs (2010-mai 2011), et maintenant il lève l'ancre et la voile. »

- **Préparation de votre AG-AGE**

Le CAP a consacré une partie de son temps et de son énergie à prépare cette AG-AGE : choisir une date, trouver une salle (pas forcément en région parisienne [61]), organiser les détails logistiques... Mais aussi guider les consultations sur le forum, préparer les documents présentés aux adhérents, décider des détails des scrutins, et préparer les éléments nécessaires pour leur organisation.

Projets non-aboutis

Malgré tous nous efforts, le CAP a dû renoncer ou constater l'échec d'un certain nombre de projets.

- **Cantonales**

Comme expliqué plus haut, nous n'avons pas pu présenter de candidat aux élections cantonales de mars 2011.

- **Cartes de membre**

Le CAP avait prévu de fabriquer des cartes de membre. C'est aussi une demande persistante des adhérents depuis longtemps.

Dès novembre 2010, le Conseil National avait entamé une consultation de la communauté pour le choix du visuel [62]. Finalement, en janvier, le CAP clôt la consultation [63]. Le visuel et de nombreux détails matériels sont fixés, et en avril, une de nos adhérentes se propose pour la réalisation. Malheureusement, cette personne a par la suite perdu toute disponibilité, et faute de remplaçant, le CAP a dû renoncer à ce projet.

Au moment où nous écrivons ces lignes (09/09/2011), le CAP est encore en discussion pour essayer de mener à bien ce projet d'ici l'AG.

- **Plate-forme de démocratie liquide**

Dès les premiers jours, la nouvelle équipe souhaite mettre en place une plate-forme de démocratie liquide [64] afin d'évaluer les possibilités d'utiliser cet outil dans nos processus de consultation et de décision.

L'organisation des consultations des adhérents est du ressort du Conseil National, mais sans attendre, une plate-forme de test est mise en place par le CAP en novembre (Ombre et Sims) [65], et est disponible en test en janvier en allemand [66]. Le projet n'ira pas plus loin.

- **Projets pirates**

Notre présence sur internet existe grâce à notre blog, aux réseaux sociaux et aux équipes qui les animent. Cependant, des projets attractifs aident à mettre en lumière nos idées.

Notre communauté souhaite voir des projets éclore et aboutir.

Une page du wiki avait été mise en place afin de permettre aux membres de se retrouver autour de projets [67], le wiki étant un outil de travail collaboratif adéquat. Des équipes thématiques ont été constituées (équipe graphistes, équipe technique, équipe de rédacteurs, équipe média).

Nous avons bien été présents et réalisé des projets (pétitions interactive LOPPSI par exemple [68], [69]). Malheureusement nous n'avons pas vu cette année beaucoup de projets pirates aboutir. Les conseils étant occupés à gérer de nombreuses tâches, ce genre d'initiative et de travaux repose au final sur les adhérents.

- **Refonte graphique du site**

Voici un projet qui revient au PP comme le serpent de mer. On l'appelle la "v5". Il est de notoriété publique que notre site web n'est pas agréable à consulter, et notre logiciel de blog est archaïque. L'équipe technique s'était promis de changer ça. Ils avaient recruté un graphiste pour la charte graphique, choisit les logiciels serveur. Un des pré-requis était la mise en place de nos nouveaux serveurs sécurisés (voir plus haut), et c'est certainement du retard dans cette mise en service qui fait qu'au moment où nous écrivons ces lignes, notre site est toujours pareil à lui-même (09/09/2011).

- **Adhésions et dons en ligne**

Une demande récurrente et légitime est celle de pouvoir faire ou renouveler son adhésion en ligne.

Actuellement, les adhésions doivent être remplies sur un bulletin sur papier à envoyer par la poste accompagné d'un chèque. Ce mode de fonctionnement rétrograde est à l'opposé du modernisme numérique de nos sympathisants, dont certains, et dans les mêmes proportions que le reste de la population, n'ont pas de chéquier.

Étant un parti politique, nous nous sommes mis nous-mêmes dans le camp des dinosaures, et nous devons en payer le prix. Il nous est interdit d'encaisser dons ou cotisations en passant par des intermédiaires (comme Paypal, flattr ou n'importe quel système de paiement ou de financement sur internet).

En tant que parti politique, nous avons aussi obligation de vérifier que ces sommes versées ne viennent pas d'une personne morale et ne dépassent pas certains plafonds, ce qui revient à contrôler l'identité des cotisants et des donateurs, et limite les moyens de paiement possibles.

La cotisation et les dons par carte bancaire sont autorisés et possibles sous certaines conditions. Il est donc prévu la mise en place d'un formulaire d'adhésion en ligne connecté

à l'interface de paiement par carte bancaire de notre banque.

Un formulaire de dons pourra également être mis en place dans les mêmes conditions.

Ceci dépend donc de la mise en place de l'interface bancaire qui n'est pas encore disponible (voir ci-dessus ; au moment d'écrire ces lignes le 09/09/11, notre trésorier, Ombre, nous signale que c'est en cours de finalisation auprès de la banque).

Rappel et évaluation des orientations fixées par la précédente assemblée générale

Après vous avoir exposé les réalisations et les non-réalisations de l'année, vous êtes en mesure d'évaluer de manière mieux informée la façon dont les conseils et les différents groupes au sein du PP ont suivi les orientations fixées par la précédente assemblée générale.

Ces orientations étaient les suivantes [70], [71]

- 1) Projets - Les pirates souhaitent que soient entreprises les actions suivantes, ou sinon que soient entrepris les pré-requis nécessaires pour y parvenir:
 - 1.1) plus de projets actifs
 - 1.2) soutien de James Climent, avec mise en place d'une vraie collecte pour financer sa défense auprès de la CEDH
 - 1.3) amélioration du PPJ par ses membres
 - 1.4) continuer à porter la DDI (traductions, buzz, diffusion)
- 2) Fonctionnement de l'association
 - 2.1) Améliorer nos relations avec le PPI et les autres PP
 - 2.2) des campagnes d'adhésion
 - 2.3) amélioration de notre logistique : changer de banque, adhésions en ligne complètes, association de financement, financement par les moyens modernes (paypal...)
- 3) Programme
 - 3.1) Améliorer la diffusion de notre programme et réflexions sur d'autres sujets comme : open-data, transparence et contrôle citoyen de la gouvernance, libération des informations qui devraient être publiques, démocratie directe/liquide électronique, viol de la vie privée en général, vidéo-surveillance généralisée, fichage policier de masse, biométrie, RFID, médicaments brevetés, brevets sur le vivant... ; et concrétisation avec des projets dédiés.

L'objectif du point 1, à défaut de réaliser les projets cités, était que les pré-requis nécessaires pour y parvenir soient réalisés.

Le 1.1 a été évoqué ci-dessus. Le 1.2 n'aurait pas été possible : nous n'avons pas encore de système de collecte décent pour notre compte, comment espérer en organiser une pour autrui ?

Les 1.3 et le 1.4 ont été évoqués ci-dessus.

Le 2.2 est difficile à mettre en œuvre sans un système d'adhésion en ligne (voir ci-dessus). Le 2.3 a été une des principales préoccupations du CAP, bien que tous les objectifs ne soient pas encore remplis (adhésions en ligne et financement par Internet).

Le 3.1 a donné lieu à de nombreux articles dans notre blog et des réflexions sur le forum. Bien que le PP n'ait pas réalisé de "projets dédiés", nous avons travaillé à la rédaction du programme sous une forme permettant sa validation par les adhérents.

Harpalos, secrétaire du Parti Pirate, avec les nombreuses contributions des personnes concernées, pour le Parti Pirate, 09/09/2011

- [1] <http://membres.partipirate.org/harpalos/forum_pj/lemonde-doc-2011-03-13-des_cybercitoyens_a_lassaut-cut.jpg>
- [2] <http://www.lemonde.fr/technologies/article/2010/12/18/demarrage-laborieux-des-mesures-contre-le-piratage-des-uvres-sur-internet_1455370_651865.html>
- [3] <<http://www.lefigaro.fr/web/2010/10/13/01022-20101013ARTFIG00525-free-menace-d-une-amende-s-il-ne-participe-pas-a-l-hadopi.php>>
- [4] <http://tempsreel.nouvelobs.com/async/go_article.php?key=20110107.OBS5863>
- [5] <<http://www.ladepeche.fr/article/2011/08/26/1153317-le-pique-nique-du-parti-pirate.html>>
- [6] <<http://www.partipirate.org/blog/com.php?id=1385>>
- [7] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1342>>
- [8] <<https://cwicket.wordpress.com/2011/01/15/bougez-vous/>>
- [9] <<http://forum.partipirate.org/libertes/campement-anti-loppsi-toulouse-t5920.html>>
- [10] <<https://crapp.partipirate.org/post/2011/01/16/compte-rendu-de-manifestation-anti-loppsi/>>
- [11] <<https://secure.flickr.com/photos/damienclauzel/5360048448/>>
- [12] <http://forum.partipirate.org/wiki/equipe_redacteurs>
- [13] <<http://www.partipirate.org/blog/>>
- [14] <<http://www.pp-international.net/>>
- [15] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1356>>
- [16] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1360>>
- [17] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1362>>
- [18] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1364>>
- [19] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1404>>
- [20] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1363>>
- [21] <<http://loppsi2.partipirate.org/>>
- [22] <<http://loppsi2.partipirate.org/saisine.php>>
- [23] <<http://www.framablog.org/index.php/post/2010/10/15/proposition-traduction-licence-creative-commons-zero-1.0-cc0>>
- [24] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1370>>
- [25] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1375>>
- [26] <<http://ecrans.fr/Hadopi-en-rase-naze-campagne,12901.html>>
- [27] <<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/2053;campagne-de-pub-hadopi-une-pur-arnaque.html>>
- [28] <<http://www.partipirate.org/blog/com.php?id=1406>>
- [29] <<http://petitions.partipirate.org/pur/>>
- [30] <http://www.partipirate.org/qui-sommes-nous/docs/Declaration_de_principes_Piratpartiet.se_.pdf>
- [31] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1253>>
- [32] <<http://yvelines2010.partipirate.org/2010/07/02/derniere-ligne-droite-bulletin-et-programme-a-telecharger/>>
- [33] <<http://forum.partipirate.org/annonces/programme-officiel-synthese-t5875.html>>
- [34] <<http://forum.partipirate.org/wiki/conseil/programme>>
- [35] <<https://twitter.com/#!/PartiPirate>>

- [36] <<https://www.facebook.com/pages/Parti-Pirate/191571518686>>
- [37] <<https://plus.google.com/108187600945075953631/posts>>
- [38] <<https://joindiaspora.com/people/52955>>
- [39] <<http://archiloque.net/timeline/>>
- [40] <<http://www.partipirate.org/blog/com.php?id=1374>>
- [41] <<http://forum.partipirate.org/wiki/legislatives>>
- [42] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1418>>
- [43] <<http://forum.partipirate.org/post41842.html#p41842>>
- [44] <<http://forum.partipirate.org/communiqués/compte-rendu-irc-2010-t5697.html>>
- [45] <<http://forum.partipirate.org/conseil-admin-politique/démission-president-t6155.html#p45409>>
- [46] <<http://association1901.fr/blog/reglementation/le-registre-special-une-obligation-des-dirigeants-associatifs-sanctionnee-penalement/>>
- [47] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1355>>
- [48] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1402>>
- [49] <<http://lists.partipirate.org/mailman/listinfo/discussions>>
- [50] <<http://forum.partipirate.org/communiqués/mailling-regional-t6203.html>>
- [51] <<https://afpp.partipirate.org/>>
- [52] <<http://forum.partipirate.org/conseil-administration-politique/reunion-cap-2011-t6055.html>]]>
- [53] <<http://forum.partipirate.org/conseil-admin-politique/adherer-not-adherer-t4109.html>>
- [54] <<http://partipirate.org/blogs/rhone-alpes/2010/01/12/naissance-de-la-crapp/>>
- [55] <<https://crapp.partipirate.org/tag/presse>>
- [56] <<http://forum.partipirate.org/communiqués/mailling-regional-t6203.html>>
- [57] <<http://forum.partipirate.org/wiki/piquenique>>
- [58] <<http://partipirate.org/blog/com.php?id=1418>>
- [59] <<https://midi-pyrenees.partipirate.org/>>
- [60] <<https://idf.partipirate.org/>>
- [61] <<http://forum.partipirate.org/projets/cherche-salle-pour-t6047.html#p44115>>
- [62] <<http://forum.partipirate.org/communiqués-conseil-national/concours-visuel-carte-adherent-recueil-des-contributions-t5598.html>>
- [63] <<http://forum.partipirate.org/conseil-administration-politique/reunion-cap-2011-t6055.html>>
- [64] <<http://forum.partipirate.org/mot/compte-rendu-reunion-irc-mercredi-octobre-2010-t5515.html>>
- [65] <<http://forum.partipirate.org/post41842.html#p41842>>
- [66] <<http://forum.partipirate.org/communiqués-conseil-administration-politique/reunion-mumble-cap-t5887.html>>
- [67] <<http://forum.partipirate.org/wiki/projets>>
- [68] <<http://loppi2.partipirate.org/>>
- [69] <<http://petitions.partipirate.org/pur/>>
- [70] <http://forum.partipirate.org/documents/formulaire_vote.pdf>
- [71] <<http://forum.partipirate.org/ile-tortue/compte-rendu-age-octobre-2010-t5474.html>>

Annexe 3 - Rapport financier 2010-B

[Ce document est une annexe des documents de l'AG 2011.](#)

Rapport financier prévu dans le §10.2 des statuts, pour la période Montesson-Vigneux, sous la mandature de Pers, avec budget et mention des remboursements (§18). La période concernée est celle du 13/06/2010 (AG de Montesson) au 17/10/2010 (AG de Vigneux), sous la responsabilité de Pers (avec ses assistants Harpalos et QQ).

Ces comptes n'avaient jusqu'alors pas encore été publiés ni présentés aux adhérents.

Résumé

Pour la période jusqu'au 17/10/2010

- Somme adhésions 2010 : 1908.7 €
- Somme frais de fonctionnement de compte : -6 €
 - → Solde sur le compte au 17/10/2010 : 1902.7 €

Ces comptes sont arrêtés à la date du 17/10/2010

Aucune autre dépense n'a été enregistré.

Budget : il n'y avait pas de budget.

Remboursements : Quelques adhérents ont fait des avances pour des dépenses durant cette période ; elles seront détaillés dans le rapport financier où elles apparaîtront en débit, au moment de leur remboursement.

Un contrôle de consolidation sur les adhésions fait en fin d'année 2010 donne:

- Somme cotisations 2010 reçues avant le 17/10/10 : 1908.7 €
- Somme cotisations 2010 reçues après le 17/10/10 : 80 €
 - → Total de toutes les adhésions 2010 : 1988.7 €

Ce rapport est présenté par Harpalos, agissant en tant qu'assistant de Pers sur la période concernée, et validé par Pers. Une version plus détaillée a été présentée au CAP le 7 juillet 2011 par Harpalos. Pour référence, il en est signalé le [lien d'archive](#) (réservé au CAP).

En raison de l'absence des documents concernés, il n'y a pas d'annexe 4, ni d'annexe 5, ni d'annexe 6.

Annexe 7 - Orientations 2012

[Ce document est une annexe des documents de l'AG 2011.](#)

Orientations du Parti Pirate 2012 :

Ce texte d'orientation a été établi puis rédigé par Oimat sur la base de deux consultations de la communauté pirate :

- Sur le forum : <http://ppfr.it/4ka>
 - Sur pad public guidé par MPop
-

- 1) Fonctionnement interne du Parti Pirate
 - Orientations pour le Conseil Administratif et Politique
 - (1) améliorer le soutien, via le Conseil Administratif et Politique, des membres du Parti Pirate qui désirent se présenter à des élections, tant internes qu'externes, en leur préparant à l'avance une fiche détaillant la démarche à suivre pour se présenter aux élections, ainsi que les soutenir moralement, politiquement, administrativement et financièrement
 - (2) renforcer le pouvoir décisionnel des membres auprès du Conseil Administratif et Politique et permettre une plus grande implication politique desdits membres grâce notamment à la mise en place de la démocratie liquide qui permettrait à tout un chacun d'exprimer sa volonté de manière continue durant l'année
 - Orientations pour le Conseil National
 - (3) développer la vie interne du Parti Pirate via le développement des sections locales à travers la France et améliorer le suivi des membres et des sympathisants qui voudrait plus s'investir dans la vie du Parti Pirate et de la réalisation de projets ou d'actions concrètes menées à bien. Pour ce faire il se pourrait créer un poste de coordonnateur des projets dont le rôle serait de relancer les projets prometteurs agonisants, ainsi que de tenir à jour une liste des projets en cours et passés, permettant ainsi de tenir les adhérents informés des projets au niveau local et national qui pourrait les intéresser, et du coup permettre d'occuper plus efficacement les membres
 - Orientations pour les membres
 - (4) répondre aux appels du Conseil Administratif et Politique et du Conseil National lorsqu'ils demandent la participation des membres dans certains projets spécifiques ou bien en s'impliquant dans la vie du Parti Pirate au niveau du Conseil Administratif et Politique et du Conseil National. Nous rappelons qu'ils sont à la portée de tous, et que les membres peuvent leur soumettre leurs idées, remarques et propositions.
- 2) Interactions entre le Parti Pirate et la scène politique française
 - Orientations pour le Conseil Administratif et Politique
 - (5) améliorer la diffusion du programme du Parti Pirate grâce à une communication plus assidue sur la scène politique et médiatique en

évitant toutefois de favoriser les amalgames entre le Parti Pirate et un autre parti politique via des alliances politiques engageant l'ensemble du programme du Parti Pirate

- Orientations pour le Conseil National
 - (6) “dévitaliser” le Parti Pirate, en organisant notamment des rencontres au niveau local via les sections locales qui permettent une meilleure cohésion des membres et la création d'un noyau dur dans chaque région de France, ainsi que de permettre aux sympathisants d'aller plus facilement à la rencontre du Parti Pirate
- Orientations pour les membres
 - (7) proposer des projets et des actions qui permettent d'aider le Parti Pirate à se développer, intégrer les projets en cours qui ont besoin d'aide, afin de faciliter la tâche de certaines personnes très occupées et aider les candidats aux élections et faciliter les campagnes d'adhésion lancées par le Conseil Administratif et Politique afin que celle-ci ait plus d'impact et soit plus efficace
- Orientations pour l'équipe technique
 - (8) rénover le site afin de le rendre plus agréable pour les visiteurs et plus attractif pour les sympathisants

Annexe 8

L'annexe 8 consiste en la version actuelle de notre règlement intérieur,

Vous pouvez les télécharger à cette adresse : <http://partipirate.org/adhesions/ri.pdf>